



LE CLOS DE PRADZÈRE

Chemin de Pradzéré | 1965 Ormône (Savièse) | Référence : #5730354

TABLE DES MATIÈRES

Page de description	3
Page situation et distances	5
Caractéristiques détaillées et commodités	6
Grandes images	7
Tableau des objets	11
Plans PPE	12
Plans des appartements	19
Descriptif de construction	24

LE CLOS DE PRADZÈRE

CH-1965 Ormône (Savièse) | Chemin de Pradzéré



Découvrez un programme immobilier neuf de grande qualité situé à Ormône, sur la commune de Savièse. Ce projet propose 8 appartements spacieux et lumineux répartis sur deux bâtiments.

- Un bâtiment de deux appartements en duplex de 3,5 et 4,5 pièces
- Un bâtiment de 6 appartements de 3,5 pièces

Un emplacement idéal

Situé à moins de 9 minutes du centre-ville de Sion, Ormône offre un cadre de vie paisible et verdoyant tout en profitant de la proximité de toutes les commodités. Ecoles, commerces, transports en commun... tout est à portée de main.

Des prestations de standing et personnalisables

Construits selon des standards de qualité élevés, spacieux et lumineux, les appartements bénéficieront de finitions de standing. Vous avez la possibilité de personnaliser votre appartement selon vos envies et votre budget. Un budget est inclus dans les prix de vente pour vous permettre de choisir les finitions qui correspondent à vos goûts.

Une exposition optimale

L'orientation Sud-Ouest des appartements garantit un ensoleillement optimal tout au long de l'année. Tous les appartements disposent de terrasses aux dimensions généreuses, idéales pour profiter du soleil et de la vue sur les montagnes environnantes.

CARACTÉRISTIQUES

Référence: #5730354

Type: Projets

Disponibilité: Automne 2027

Année de construction: 2026





Prix :

- De CHF 550'000.– à CHF 950'000.–
- Les places de parc sont en sus à CHF 30'000.–/unité

CONTACT VISITE

Monsieur Stéphane Pfammatter
E-mail : stephane.pfammatter@valcity.ch
Tél. : 0800557557
Mobile : 0788192610

SITUATION

CH-1965 Ormône (Savièse) | Chemin de Pradzéré



				
Transports publics	135 m	3 min.	3 min.	1 min.
Commerces	265 m	12 min.	12 min.	2 min.



CARACTÉRISTIQUES

CH-1965 Ormône (Savièse) | Chemin de Pradzéré

CARACTÉRISTIQUES

Disponibilité	Automne 2027	Référence	#5730354
Type	Projets	Année de construction	2026

COMMODITÉS

ETAT

- Neuf

EXPOSITION

- Ouest

ENSOLEILLEMENT

- Favorable

VUE

- Dégagée
- Montagnes

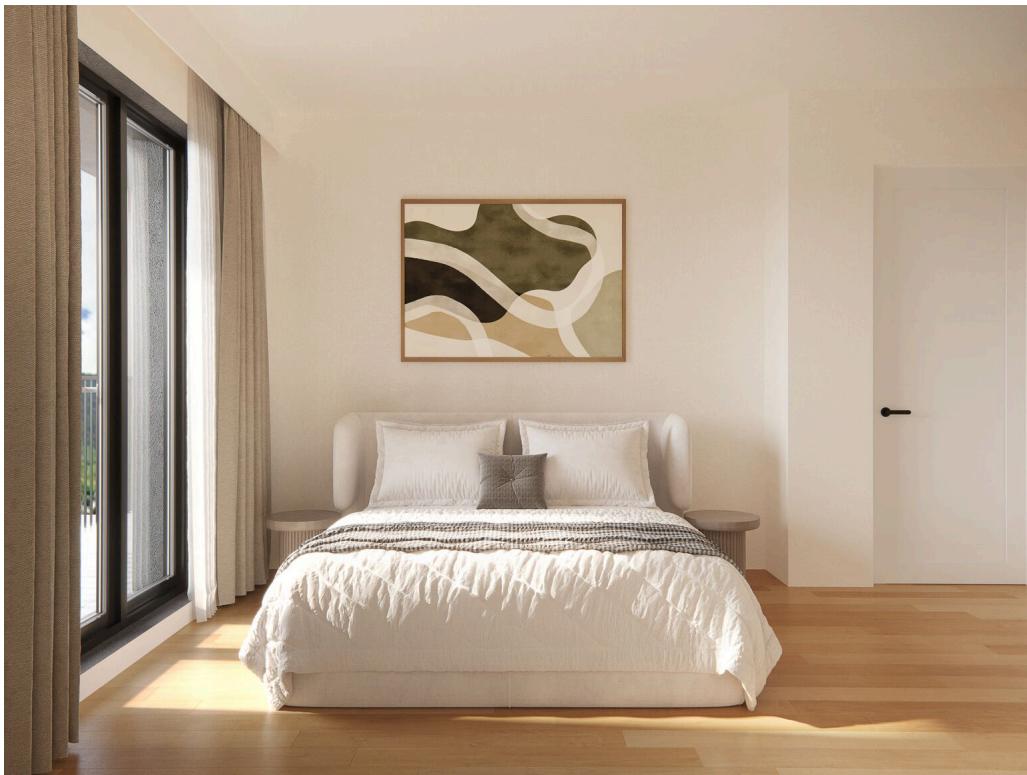
VUE EXTÉRIEURE





VUE INTÉRIEURE



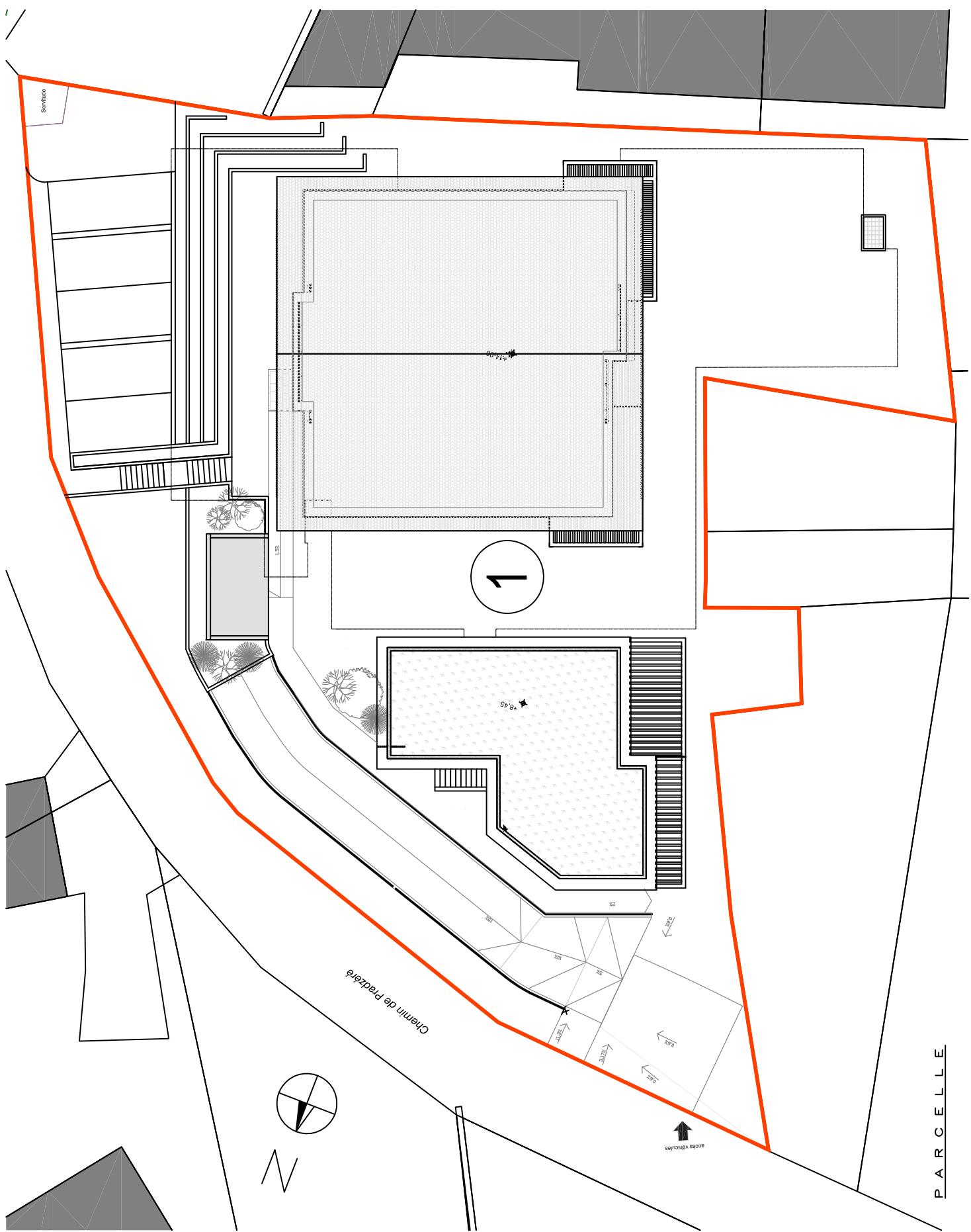


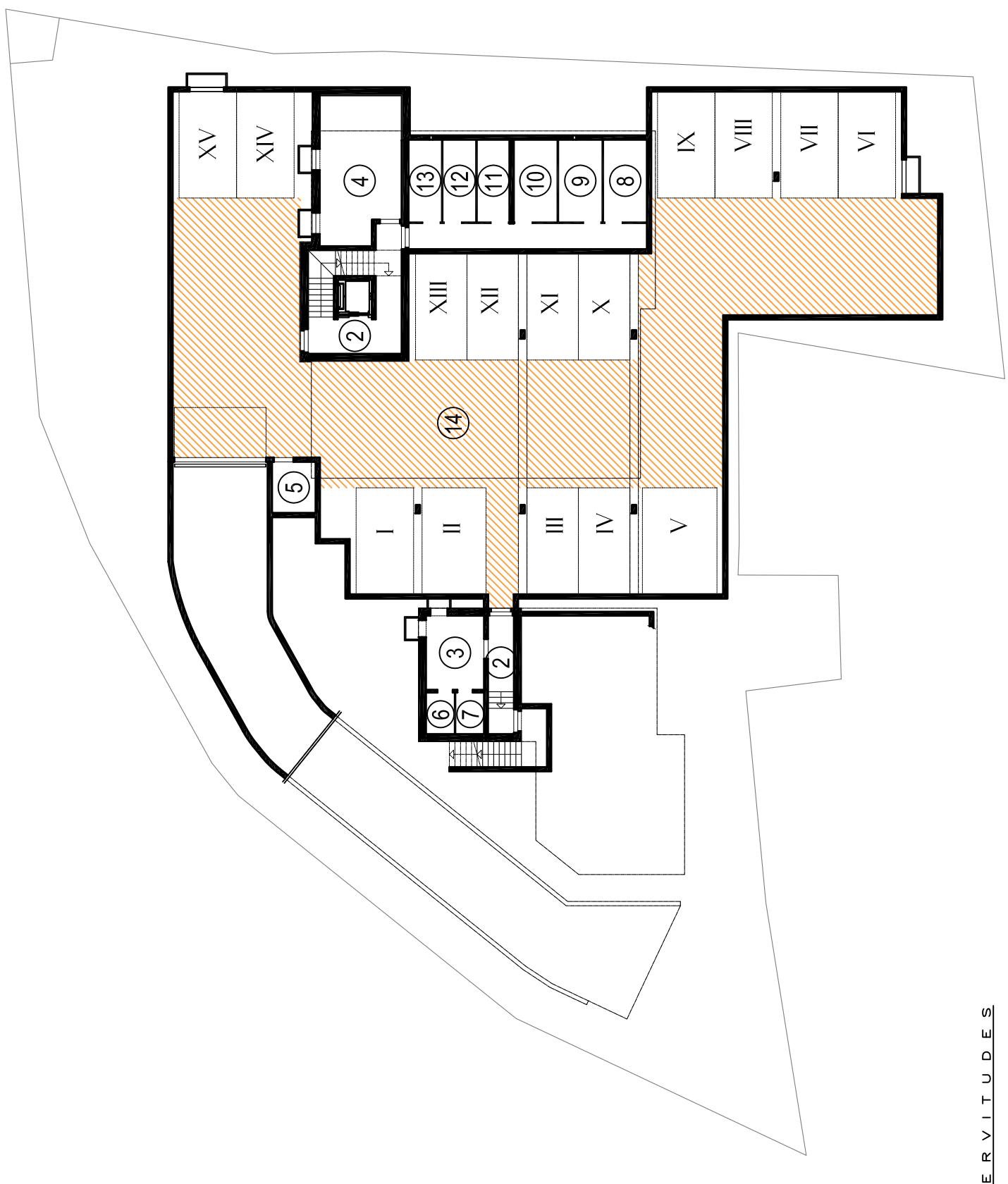


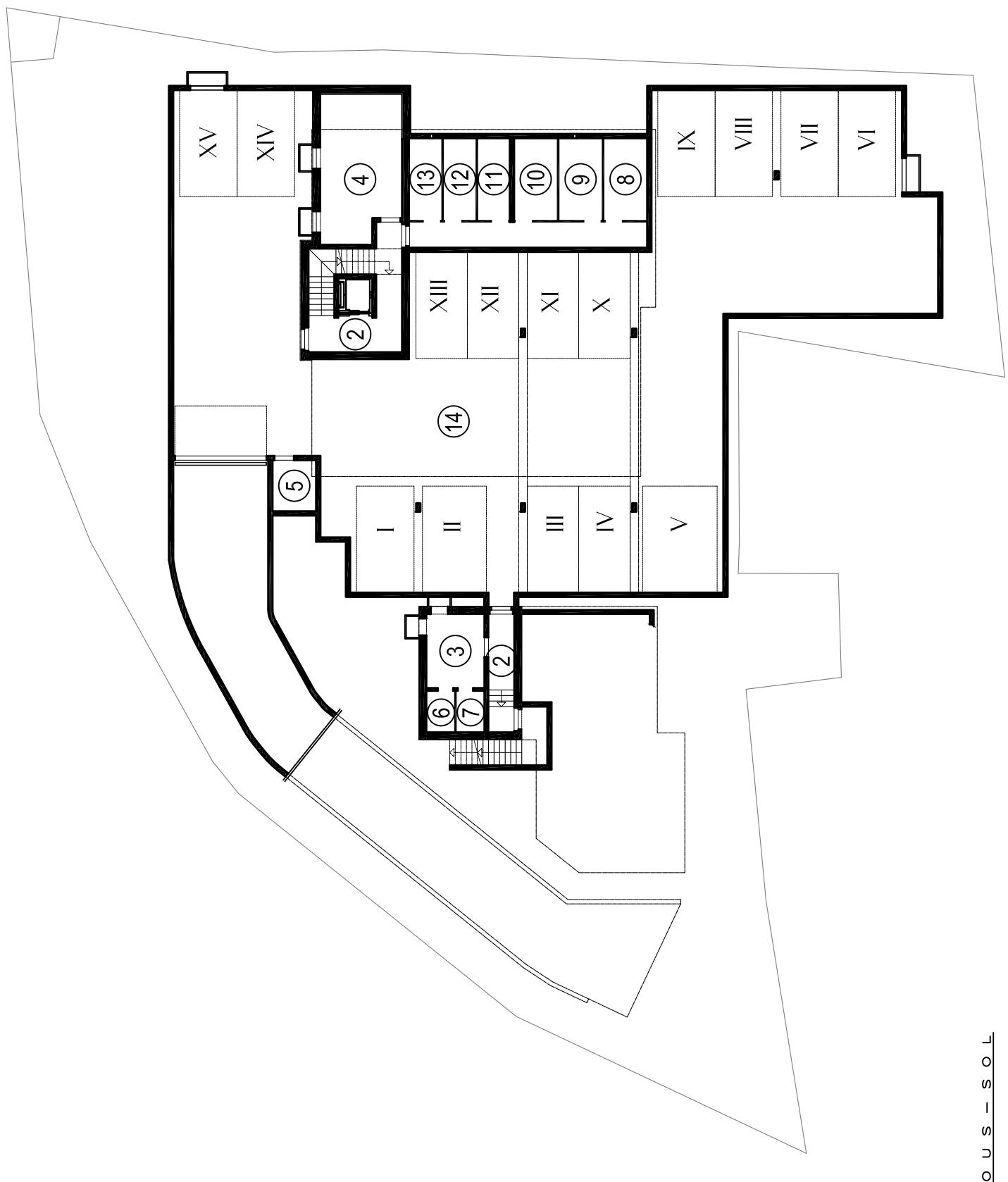
Objets

Le Clos de Pradzère
1965 Ormône (Saviese), Chemin de Pradzéré

Référence	Type	Étage	Pièces	Surface habitable	Surface terrasse	Surface balcon	Prix	Statut
Lot 01	Duplex	Rez-de-jardin	3.5	86.5 m ²	9.8 m ²	9.8 m ²	CHF 550'000.-	À vendre
Lot 02	Duplex	Rez-de-jardin	4.5	138.4 m ²	16.6 m ²	16.6 m ²	CHF 950'000.-	À vendre
Lot 03	Appartement neuf	Rez-de-jardin	3.5	115.3 m ²	20.1 m ²	-	CHF 740'000.-	À vendre
Lot 04	Appartement neuf	Rez-de-jardin	4.5	121 m ²	20.1 m ²	-	CHF 775'000.-	À vendre
Lot 05	Appartement neuf	1er étage	3.5	115.3 m ²	-	20.1 m ²	CHF 760'000.-	À vendre
Lot 06	Appartement neuf	1er étage	4.5	121 m ²	-	20.1 m ²	CHF 785'000.-	À vendre
Lot 07	Appartement neuf	Combles	3.5	115.3 m ²	-	20.1 m ²	CHF 785'000.-	À vendre
Lot 08	Appartement neuf	Combles	4.5	121 m ²	-	20.1 m ²	CHF 815'000.-	À vendre

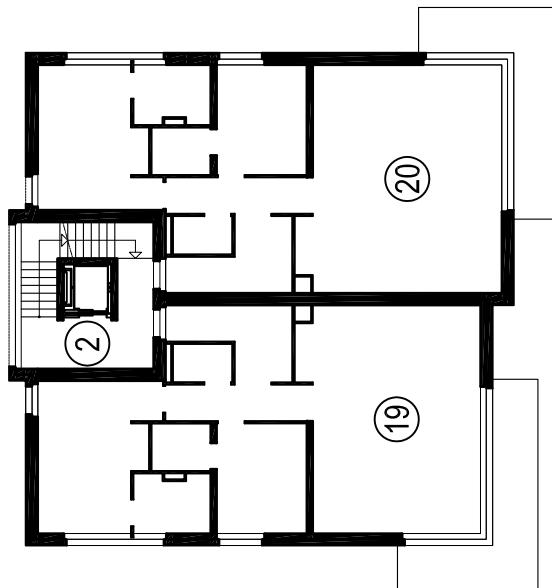




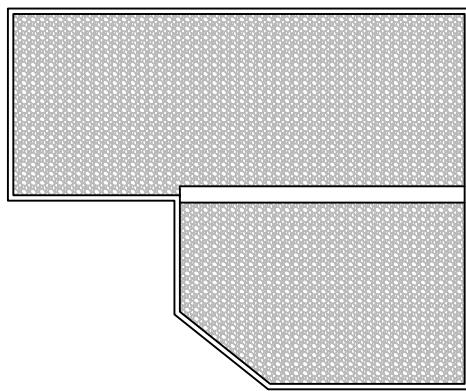
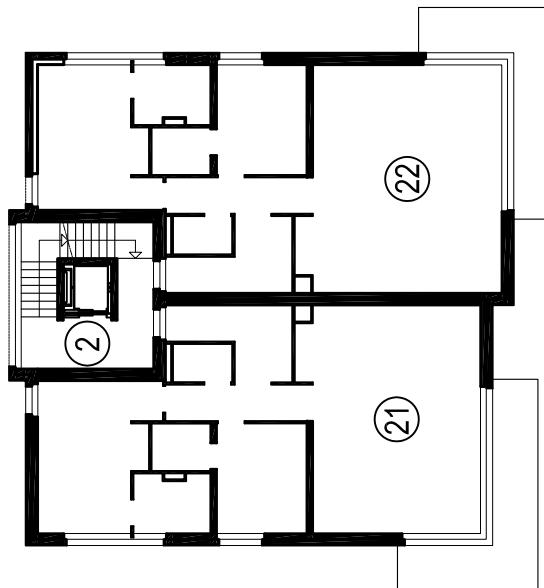


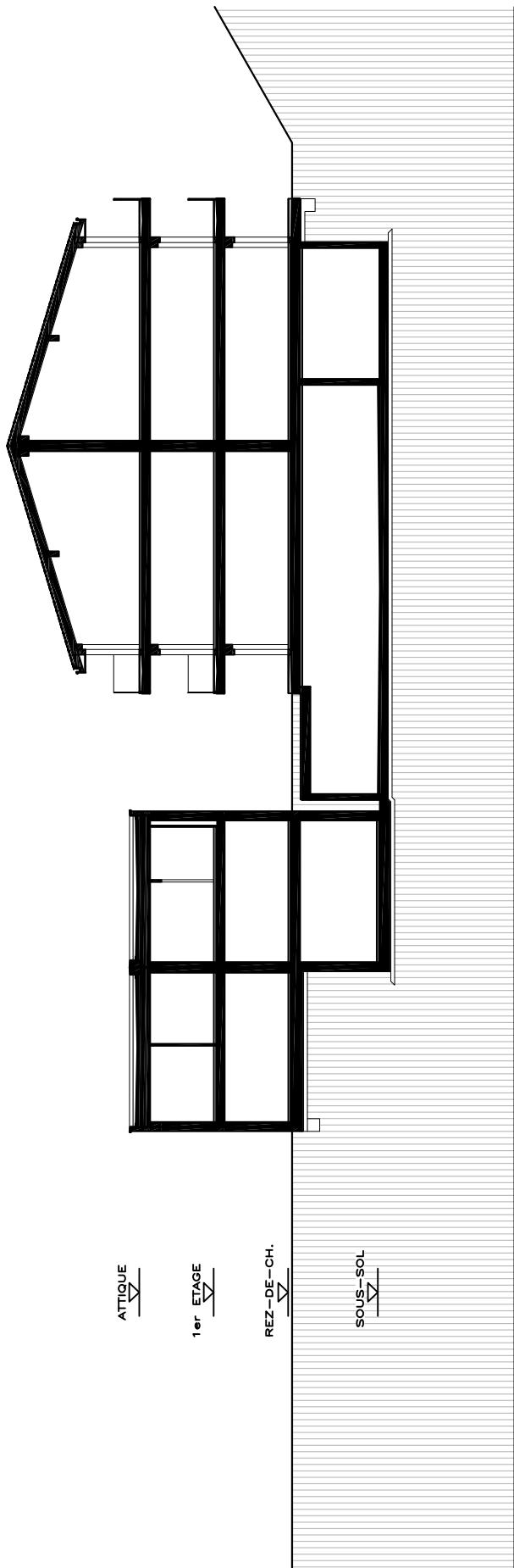


R E Z - D E - C H A U S S E E



1 e r E T A G E





C O U P E



02

Référence altitude
+0.00 = 746.84

Construction d'un bâtiment de 2 logements en duplex
Ormône - Chemin de Pradzéré 9 - 1965 Savièse

REZ-DE-CHAUSSEE

Ech. 1/50

Dess. j.c./s.v. Date 14.01.2025

Atelier d'architecture Favre & Fournier SA / Rte de la Drague 41 / 1950 Sion / Tél. 027.322.54.60 / favre.fournier@bluewin.ch

Information:
Toutes les baies vitrées ayant un cœur inférieur à 1.00ml, le verre est feuilleté sécurisé
Toutes les gaines en place

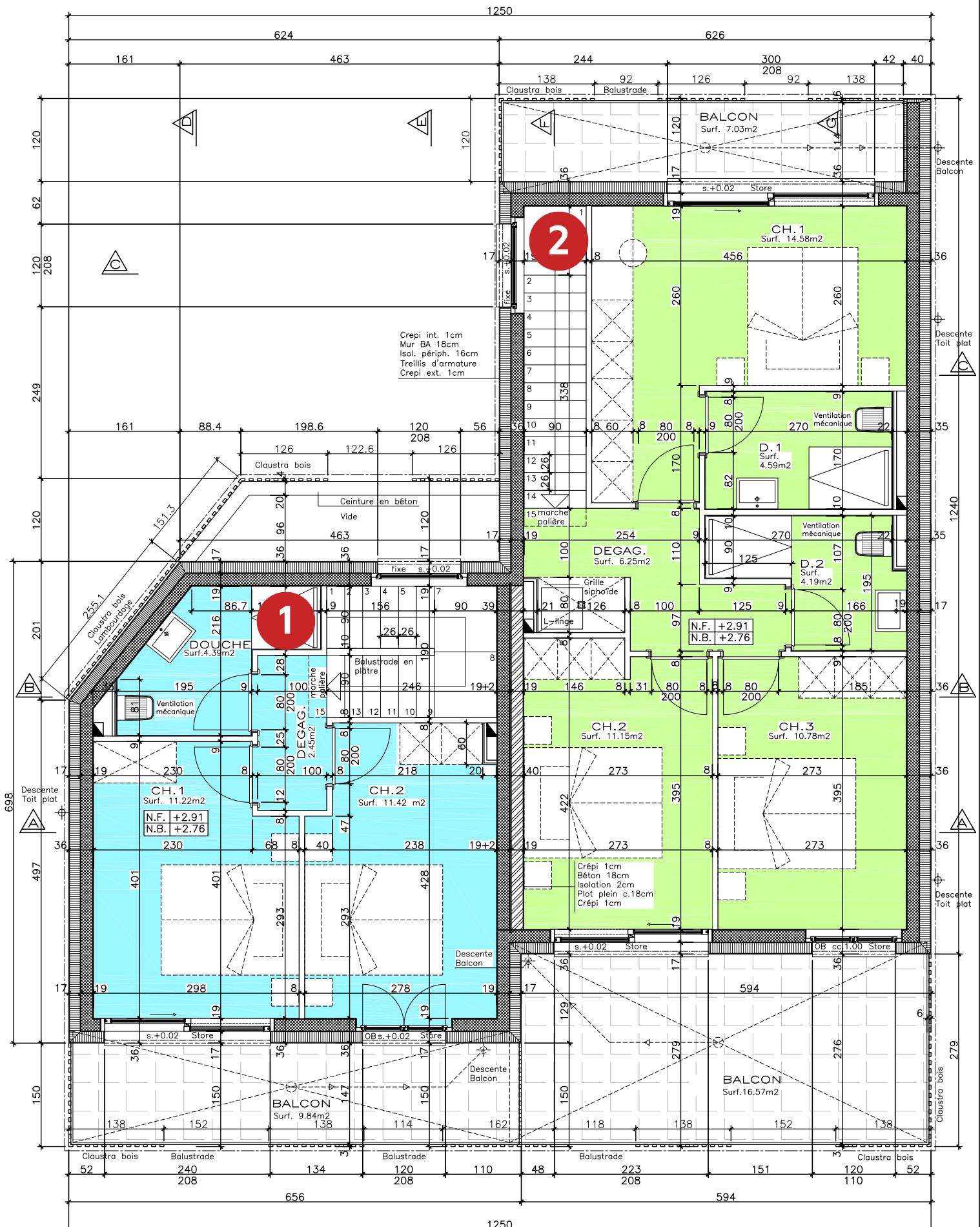
Double mur:
Prévoir un joint isolant acoustique sous et sur le plot plein ciment
Toutes les gaines en place

Escaliers du Sous-sol à Rez
Poilasse en béton
Revêtement carrelage

Hauteur à gravir: 359cm
Foulées: 17 x 26 cm + palier
Hauteurs: 4 x 18 + 18 x 18.43cm

Escaliers du Rez à l'Etage
Poilasse en béton
Revêtement carrelage

Hauteur à gravir: 291cm
Foulées: 14 x 26 cm + palier
Hauteurs: 15 x 19.4cm



03

Référence altitude
+0.00 = 746.84

**Construction d'un bâtiment de 2 logements en duplex
Ormône – Chemin de Pradzéré 9 – 1965 Savièse**

ETAGE

Ech. 1 / 50

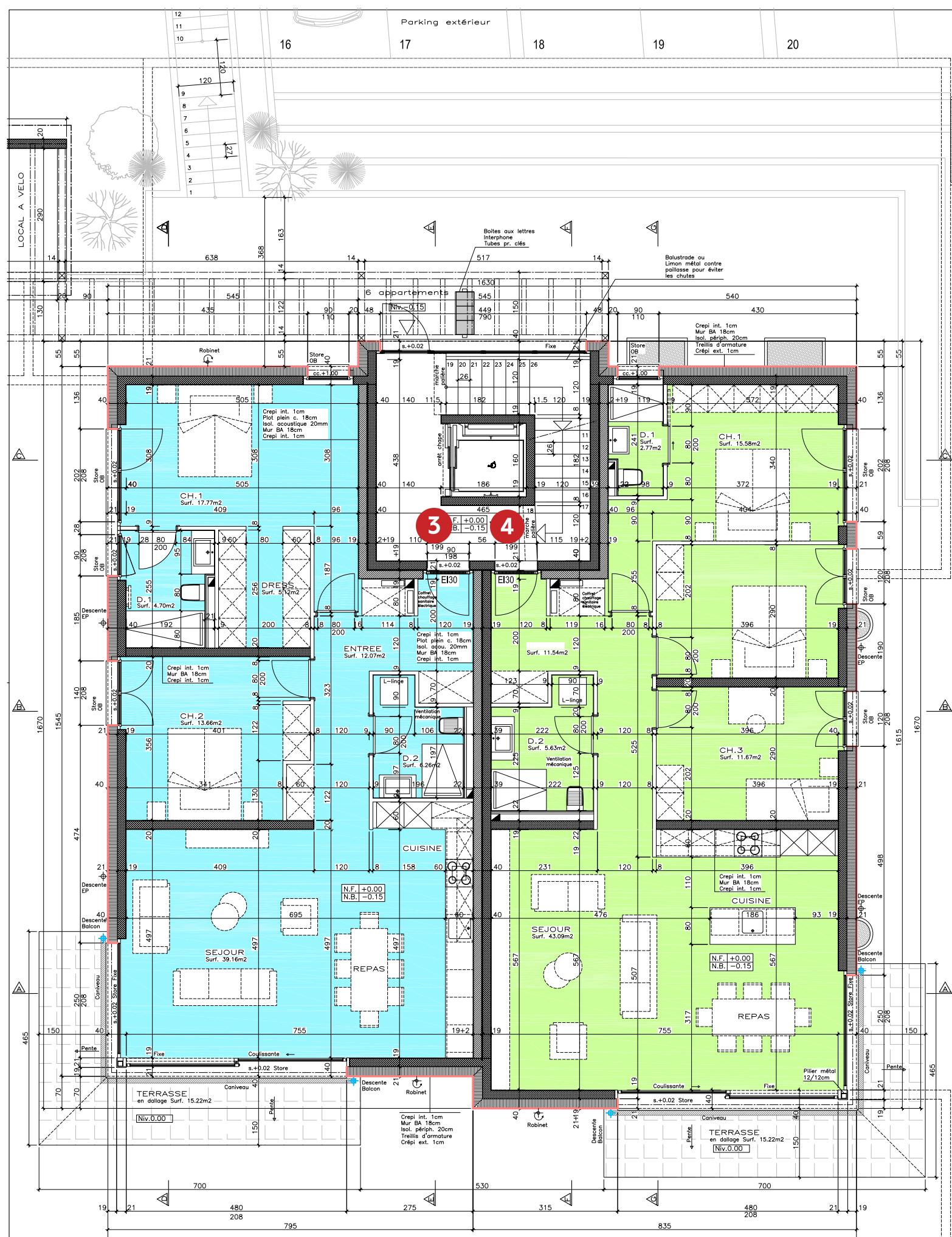
Dess. j.c./s.v. Date 14.01.2025

Information:

Toutes les baies vitrées ayant un cœur inférieur à 1.00ml, le verre est feuilleté sécurisé

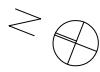
Escaliers du Rez à l'Etage
Paillasse en béton
Revêtement carrelage

Hauteur à gravir: 291cm
Foulées : 13 x 26 cm + palier
Hauteurs: 15 x 19.4cm



02

Référence altitude
+0.00 = 746.84



Construction d'un bâtiment de 6 appartements
Ormône – Chemin de Pradzéré 9 – 1965 Savièse

REZ-DE-CHAUSSEE

Ech. 1/50

Dess. s.v. Date 14.01.2025

Atelier d'architecture Favre & Fournier SA / Rte de la Drague 41 / 1950 Sion / Tél. 027.322.54.60 / favre.fournier@bluewin.ch

Finitions extérieures

— Crépi
— Lames verticales

Information:

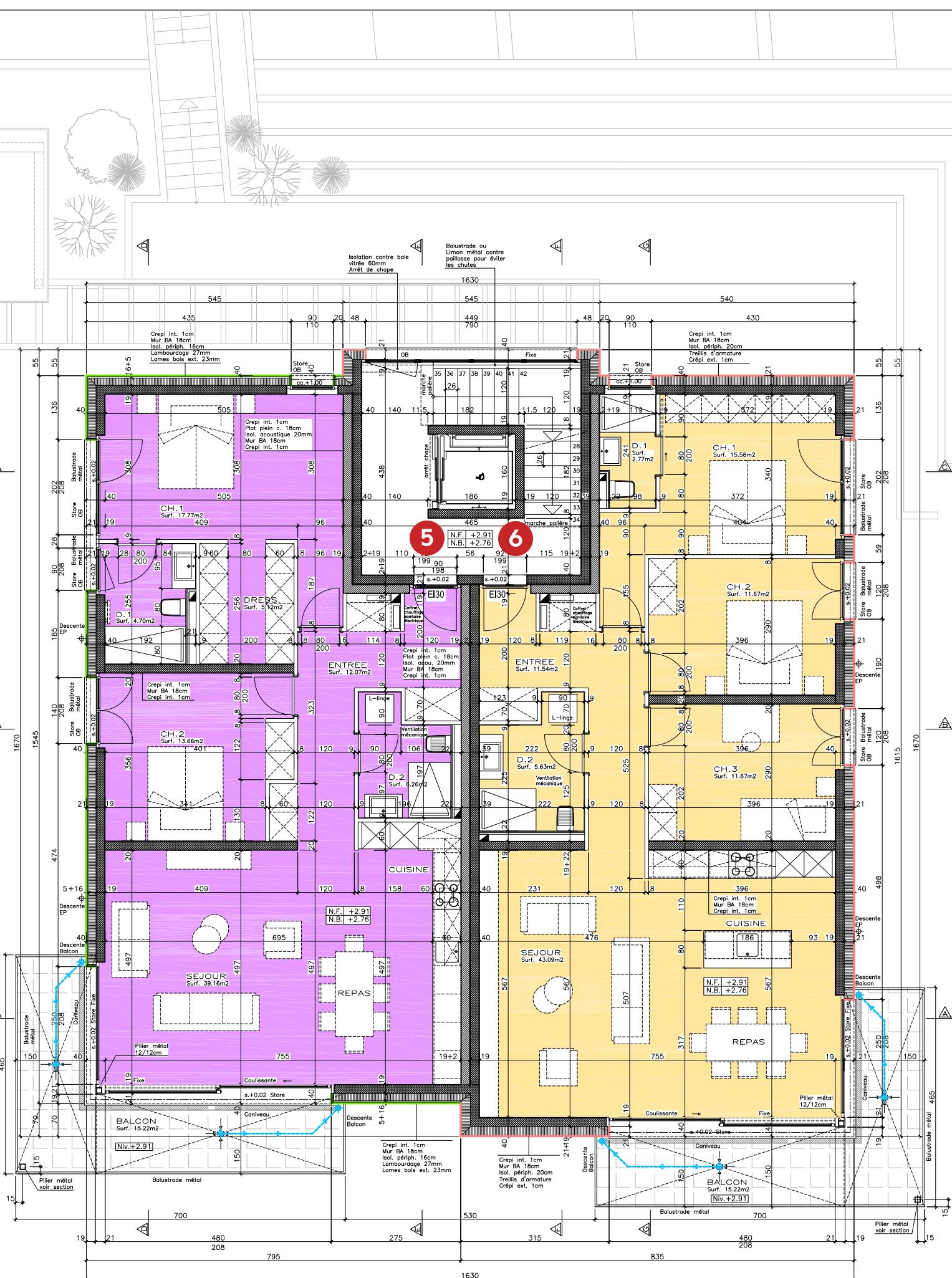
Toutes les baies vitrées ayant un c-cœur inférieur à 1.00ml, le verre est feuilleté sécurisé

Escalier du Rez au 1er Etage
Paillasse en béton, revêt. carrelage

Huteur à graver: 291 cm
Foulees: 14 x 26 cm + palier

Escalier du Parking au Rez
Paillasse en béton, revêt. carrelage

Huteur à graver: 345 cm
Foulees: 16 x 26 cm + palier
Houeurs: 18 x 19.17 cm



03

Référence altitude
+0.00 = 746.84

Construction d'un bâtiment de 6 appartements
Ormône - Chemin de Pradzéré 9 - 1965 Savièse

1er ETAGE

Ech. 1/50

Dess. s.v. Date 14.01.2025

1000

Atelier d'ar

[View Details](#) | [Edit](#) | [Delete](#)

Finitions extérieures

— Crépi
— Lames verticales

Information:

Toutes les baies vitrées

ayant un c-coeur inférieur à 1.00ml, le verre est

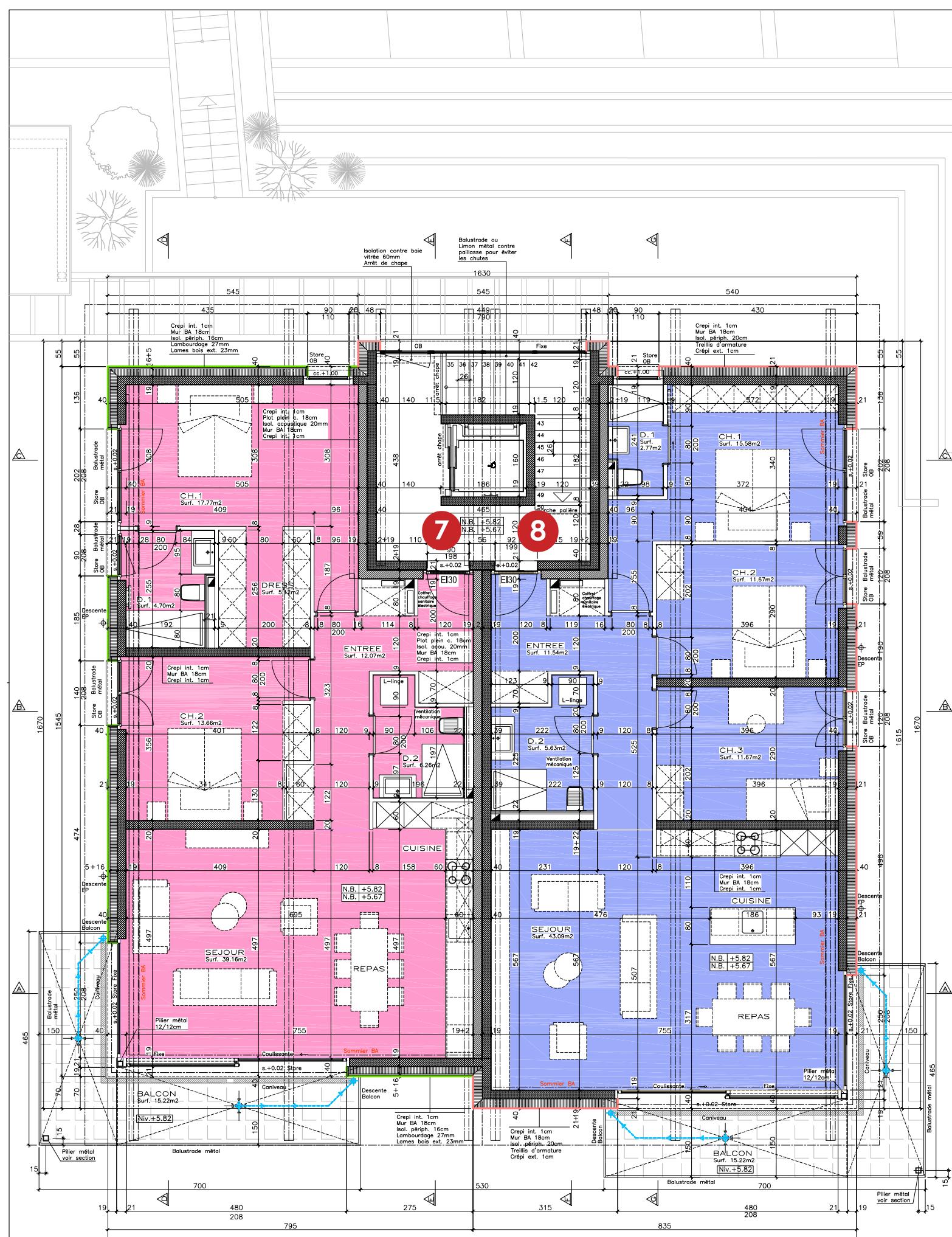
feuilleté sécurisé

Escalier du 1er Etage au 2e Etage
Paillasse en béton, revêt. carrelage
Hauteur à gravir: 291 cm

Escalier du Rez au 1er Etage
Paillasse en béton, revêt. carrelage
Hauteur à gravir: 291 cm

Foulées : 14 x 26 cm + paliers
Hauteurs: 16 x 18.19 cm

Foulées : 14 x 26 cm + paliers
Hauteurs: 16 x 18.19 cm



04

Référence altitude
+0.00 = 746.84



Construction d'un bâtiment de 6 appartements
Ormône – Chemin de Pradzéré 9 – 1965 Savièse

2e ETAGE

Ech. 1/50

Dess. s.v. Date 14.01.2025

Atelier d'architecture Favre & Fournier SA / Rte de la Drague 41 / 1950 Sion / Tél. 027.322.54.60 / favre.fournier@bluewin.ch

Finitions extérieures

Crepi
Lames verticales

Information:

Toutes les baies vitrées
ayant un cœurs inférieur
à 1,00ml, le verre est
feuilleté sécurisé

DESCRIPTIF TECHNIQUE

**BATIMENT COLLECTIF DE 6 LOGEMENTS ET
BATIMENT DE 2 LOGEMENTS
AVEC PARKING SOUTERRAIN DE 15 PLACES
ET 5 PLACES DE PARC EXTERIEURE**

**SUR PARCELLE N° 9044
LIEU-DIT REDIN / COMMUNE DE SAVIESE**

A. DESCRIPTIF DE L'OBJET

B. DESCRIPTIF GENERAL

C. DESCRIPTIF DES PARTIES COMMUNES

D. DESCRIPTIF DES PARTIES PRIVEES ET DES APPARTEMENTS

A. DESCRIPTIF DE L'OBJET

Bâtiment

Construction d'un bâtiment collectif de 6 logements R + 2 avec garage souterrain de 15 places sur la parcelle n° 9044 et d'un bâtiment R + 1 de 2 logements en duplex avec entrée distincte,

Parking extérieur : 2 places privatives
3 places visiteurs

La toiture du bâtiment principal, collectif est à 2 pans avec charpente bois traditionnelle,

La toiture du bâtiment secondaire de 2 logements est plate et végétalisée,

L'accès aux parcelles depuis le chemin du Pradzéré est modifié afin de pouvoir aménager une rampe d'accès au parking souterrain. Une zone de croisement des véhicules garantit la bonne visibilité en sortie de rampe et un confort pour la manœuvre des véhicules. Le terrain de jeux pour enfants est situé à proximité immédiate du chemin de Pradzéré.

Rez-de-chaussée

Bâtiment collectif

- Appartement 1 : SBP 114.84 m²
- Appartement 2 : SBP 120.47 m²

Bâtiment de 2 logements

- Logement 1 : SBP 43.26 m²
- Logement 2 : SBP 69.20 m²

1^{er} étage

Bâtiment collectif

- Appartement 3 : SBP 114.84 m²
- Appartement 4 : SBP 120.47 m²

Bâtiment de 2 logements

- Logement 1 : SBP 43.26 m²
- Logement 2 : SBP 69.20 m²

2^{ème} étage

Bâtiment collectif

- Appartement 5 : SBP 114.84 m²
- Appartement 6 : SBP 120.47 m²

B. DESCRIPTIF GENERAL

1. TRAVAUX PREPARATOIRES

- Raccordement au réseau des canalisations d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC) "réseau séparatif"
- Introduction d'eau potable
- Introduction d'électricité : courant fort "énergie", OIKEN
 - courant faible, TV, téléréseau,OIKEN
 - courant faible, Swisscom
- Travaux spéciaux, terrassement
 - * parois clouées, ancrées
 - * à voir après sondages : retenue talus, route communale et bâtiment voisin

2. BATIMENT

201. Terrassement

- Fouilles en pleine masse, remblayage, mise en place des terres, profilage des talus, niveling des terrasses planes, fouilles en rigole pour semelles de profondeur de gel
- Fouilles en rigole pour canalisations intérieures et extérieures du bâtiment.

211. Maçonnerie / BA

- Le dimensionnement des structures porteuses en béton armé et en maçonnerie est effectué par un bureau d'ingénieurs civil SIA. Armatures selon calculs statistiques de l'ingénieur.
- Dalles pleines en béton armé (à définir par le bureau d'ingénier civil SIA), sur l'ensemble des niveaux du bâtiment. Armatures selon calculs statiques de l'ingénieur.
- Canalisations et drainages:
 - Canalisations intérieures en PVC
 - Canalisations extérieures en PE
 - Grilles d'évacuation des eaux de surface
 - Drainage en tuyaux filtrants pour les murs extérieurs. Drainage constitué de gravier concassé, enrobé d'une natte géotextile.
- Eaux usées :
 - grilles avec dépotoir en fond de parking
 - fosse de pompage eaux usées avant le raccordement à la chambre communale
- Eaux claires :
 - chambre avec dépotoir
 - fosse de pompage eaux claires avant le raccordement à la chambre communale
 - bassin de rétention 3.1 m³
- Fondations:
 - Béton armé, dimensions conformes aux exigences statiques, sismiques et géotechniques, selon directives de l'ingénier civil.
- Murs intérieurs et extérieurs :
 - Rez et étages supérieurs sont planifiés en béton armé et maçonnerie porteuse selon dimensionnement de l'ingénier civil afin de répondre aux exigences de la norme SIA.
- Murs de séparations entre les appartements :
 - Murs porteurs phoniques béton ou maçonnerie lourde en plots de ciment avec isolation phonique de 4 cm
 - Double murs.
- Murs cage d'escalier et ascenseur :
 - En béton armé ou maçonnerie lourde en plot de ciment identique aux murs de séparation entre les appartements.
- Escaliers:
 - Paillasse en béton armé prévue pour revêtement en carrelage
 - Etages, escaliers desservant les différents niveaux correspondant aux normes en vigueur

- Dalles:
 - En béton armé massif, épaisseur conforme aux exigences statiques, techniques et phoniques, selon directives de l'ingénieur civil sur l'ensemble des niveaux du bâtiment
 - Armature selon calculs statiques de l'ingénieur civil
- Bâtiment de 2 logements :
 - Toiture plate dalle B.A.
 - Isolation et étanchéité complète collée en plein
 - Revêtement toiture végétalisée.

214. Charpente

Bâtiment collectif :

- Pannes, chevrons, lambris, bois massif épicéa – sapin, selon les normes en vigueur
- Isolation en laine de verre, épaisseur 200 mm entre chevrons, panneau externe pavatherm épaisseur 40 mm posé sur chevrons

221. Menuiserie extérieure : Fenêtres et portes extérieures

- Fenêtres et portes-fenêtres en PVC, isolation acoustique
- Poignées Glutz inox
- Porte d'entrée principale de l'immeuble de 6 logements en métal
- Porte d'accès aux immeubles par le sous-sol, EI30
- Portes palières des appartements en bois, EI30
- Porte d'entrée logement en duplex en bois
- Serrures tribloc, cylindre
- Les portes-fenêtres coulissantes sont prévues à levage
- Vitrerie : verre isolant double vitrage coefficient K 1.0 W/m².

221.6 Porte de garage

- Porte de garage automatique sectionnelle, isolée
- Revêtement extérieur en métal ou PVC.

222. Ferblanterie

- Ferblanterie en zinc titane
- Chéneaux et descentes d'eau pluviale extérieures standard
- Descentes d'eau pluviale intérieures en tuyau PE tuyau Geberit Isol Flex

Bâtiment de 2 logements / Toiture plate

- Eau pluviale avec grille de récupération toit plat avec raccordement étanche et rigoles en terrasse
- Descentes avec boites de récupération en façade
- Garnitures, couvertines, rives.
- Dauphins en Geberit.

224. Couverture

Bâtiment collectif

- Toiture à 2 pans
- Couverture : tuile béton, extra plate Braas
- Sous-couverture type Vario Roof ou similaire pour sollicitations élevées et extraordinaires

Bâtiment de 2 logements

- Toiture plate, terrasse végétalisée.

224. Etanchéité

- Etanchéité complète EP5 WF, collée en plein sous radier général partie habitable et fosse ascenseur, murs enterrés double couche
- Etanchéité relevés terrasses EGV35 FLAM, collée en plein
- Etanchéité relevés toitures terrasses EGV35 FLAM, collée en plein
- Etanchéité de tous les seuils relevés et angles en résine
- Toiture terrasse : étanchéité complète :
 - * pare-vapeur EGV 35 Flam
 - * isolation technique
 - * étanchéité bicouche type EGV 35 Flam, EP5 SFlam
 - * feuille de protection anti-racines
 - * natte de protection et de rétention d'eau
 - * drainage
 - * natte filtrante
 - * substrat de végétation
 - * surfaces gravier
 - * végétalisation.

226. Isolations

- Isolation périphérique extérieure en façade, type Marmoran, plaques Iso EPS type Lambda White 03, épaisseur 200 mm, avec crépi de finition façade standard
- Isolation des murs enterrés, isolation périphérique avec surface filtrante, type XPS-Ri/intex Drain, épaisseur 200 mm
- Isolation toiture à 2 pans, laine de verre, épaisseur 200 mm entre chevrons, panneau externe pavatherm épaisseur 40 mm posé sur chevrons

227. Revêtement des façades

Bâtiment collectif

- Crépi de finition de façade standard
- Revêtement et claustra en bois

Bâtiment de 2 logements

- Crépi de finition de façade standard
- Claustra en bois

228. Stores à lamelles

- En aluminium thermolaqué
- Commande électrique avec télécommande, partie jour (séjour – cuisine)
- Commande manuelle, partie nuit (chambres et bain)
- Coulisseaux en aluminium avec garniture anti-bruit.

230. Installation électrique

- Mise à terre équipotentielle intégrée au radier du bâtiment.
- Raccordement général depuis le réseau.
- Comptage centralisé dans le local technique.
- Installations électriques entièrement noyées et exécutées selon les normes en vigueur ; conception et travaux positionnés sous l'autorité d'un bureau d'études
- Interphone asservissant la porte d'entrée de l'immeuble.
- Des panneaux photovoltaïque seront installés en toiture

240. Installation de chauffage et ventilation

- Production de chaleur par pompe à chaleur (PAC) type air – eau
Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de réaliser un contracting avec un fournisseur de son choix.
- Chauffage au sol noyé dans la chape ciment. Tubes type Stablexible ou similaires.
- 1 collecteur de chauffage au sol par appartement.
- Compteur de chaleur individuel.
- Ventilation mécanique des WC et salles de douches borgnes
- Aspiration d'air de la cuisine par hotte de ventilation à charbon.
- Amortisseur de bruit.

250. Installation sanitaire

- Introduction et compteur général dans local technique.
- Distribution d'eau chaude et froide en conduites en pex ou similaire.
- Ecoulement EU et colonne de chute en tuyaux PE type Geberit Silent avec isolation antibruit dans des gaines isolées ; ventilation primaire en toiture
- Local technique :
 - * Alimentation eau chaude et eau froide, nourrice d'eau froide dans le local technique, réducteur de pression, cannes d'arrêt général
 - * 1 départ d'arrosage
 - * Bac sous nourrice en inox
 - * Alimentation générale d'eau chaude avec isolation.
- Les salles de douche ne possédant pas d'ouverture directe sur l'extérieur seront ventilées par une ventilation Limodor ou similaire.
- Cuisine selon budget annexe.
- Appareils sanitaires selon budget annexe.
- Chaque appartement dispose d'une alimentation pour une colonne de lavage.
- La colonne de lavage est à la charge des propriétaires. Il n'y a pas de buanderie commune.
- Chaque appartement est équipé d'un compteur individuel : *1x eau chaude / * 1x eau froide
N.B alimentation eau chaude/eau froide séparée, selon les normes en vigueur
- Poste incendie et extincteur, selon permis de construire

260. Installation de transport

- Ascenseur électrique pour 8 personnes (630 kg) adapté aux personnes en situation de handicap donnant accès à tous les niveaux

271. Plâtrerie

- Cloisons intérieures non porteuses en carreaux alba, épaisseur 80mm, crépi 1 mm
- Cloisons intérieures non porteuses en carreaux alba Hydrofuge dans les salles d'eau, épaisseur 80mm.
- Nettoyage des murs en béton apparent.
- Gypsage sur murs en béton ou plots de ciment non apparent. Prêt à recevoir un crépi
- Gypsage au plafond. Lissage au plâtre, finition couche de peinture blanche lisse

272. Ouvrages métalliques courants

- Boîtes aux lettres en aluminium eloxé nature sur pied, aux normes de la poste.
- Grills de sauts de loup en acier Zingué.
- Garde-corps de balcons et terrasses, exécution thermolaquée, balustres verticales et main courante en fer plat "selon conception architecturale".

273. Menuiserie

- Portes locaux techniques:
- Local PAC / local technique, porte coupe-feu EI30, selon normes AEAI, poignée en aluminium

- Portes communes:
 - Cave, concierge, buanderie, porte coupe-feu EI30, selon normes AEA
- Portes d'entrée des appartements, portes palières:
 - Portes coupe-feu EI30, selon normes AEA
 - Cadre applique avec joints en caoutchouc, portes semi-insonorisées, revêtement extérieur selon conception architecturale, intérieur plaquage MDF à peindre, revêtement idem portes de communication
 - Serrure Tribloc
 - Poignées selon choix de l'architecte
- Portes de communication:
 - Portes type Brunex, finitions en MDF à peindre (peinture émail), encadrements en sapin à peindre
 - Poignées selon choix de l'architecte
 - 1 clé par porte de communication
- Armoires:
 - Armoire vestiaire à l'entrée de chaque appartement, face en MDF à peindre, idem portes de communication, intérieur (rayons, penderie, séparations) en mélaminé.
N.B. les armoires fixes prévues sont mises en évidence sur le projet
 - Séparations de caves en lames ajourée avec une porte y compris système de fermeture.

275 Système de verrouillage

- Cylindre comprenant 3 clés sécurisées avec protection contre les copies.

281. Revêtements de sols / Chapes

- Chape flottante
 - Mortier épaisseur 80 mm
 - Isolation phonique, épaisseur 30 mm
 - Isolation thermique, épaisseur 30 mm
 - Bandes de rives le long des murs
 - Chape parfaitement réglée, prête à recevoir un revêtement de finition, parquet ou carrelage
- Revêtement de finition:
 - Entrée, dégagement et escaliers, revêtement carrelage selon conception architecturale
 - Balcons et terrasses, dalles sur taquets selon conception architecturale

Appartements

 - Hall, séjour, cuisine, coin à manger, bain-wc :
 - carrelage selon choix des clients
 - budget fourniture : CHF 40.-/m² TTC, prix expo
 - pose jusqu'au format 40 x 40 cm
 - pose droite
 - plus-value pour pose différente et grands formats
 - Chambres :
 - parquet selon choix des clients
 - budget fourniture : CHF 50.-/m² TTC, prix expo

Revêtement des parois :

 - Faïences budget fourniture : CHF 40.-/m² TTC, prix expo
 - Hall, séjour, cuisine, chambres : finition crépis 1.0 mm

287. Nettoyage

- Nettoyage complet du bâtiment après finition des travaux de tous les corps de métier.

4. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Accès au bâtiment

- Exécution d'un accès en asphalte en 2 couches

Jardinage

- Réglage fin des terres et mise en forme
- Engazonnement général des surfaces
- Mise en place de végétation selon les demandes de la commune
- Petits tracés et jardin commun seront réalisé selon plan d'aménagement extérieur
- Séparation des parties privatives et communes, haie avec arbustes indigènes

C. DESCRIPTIF DES PARTIES COMMUNES

Local vélos

Sol	:	radier taloché propre
Murs	:	béton apparent et claustra bois massif
Plafond	:	panneau 3 plis

Caves, parking, techniques

Sol	:	radier taloché propre
Murs	:	béton apparent et maçonnerie crépie
Plafond	:	isolation thermique ou béton brut

Cage d'escaliers

Sol	:	carrelage
Murs	:	crépis 1.0 mm
Plafond	:	peinture dispersion sur lissage plâtre.

D. DESCRIPTIF DES PARTIES PRIVEES ET DES APPARTEMENTS

Installation électrique

- Lumière / Courant fort:
 - L'installation électrique des caves comprend: 1 lampe et 1 interrupteur/prise schéma 0, raccordés sur les compteurs des appartements respectifs
- Courant faible:
 - Raccordement collectif au téléréseau
 - Raccordement collectif à Swisscom.
- Installation solaire:
 - Gestion et distribution tableau / compteur, selon règlement à définir par la PPE

Descriptif par appartement / sans fourniture de lustrerie

- Hall / Entrée:
 - 1 alimentation d'un plafonnier, commandé par 2 interrupteurs schéma 3 situé vers la porte d'entrée et l'accès au séjour
 - 1 prise sous interrupteur

- Sonnerie:
 - 1 bouton / porte étiquette
 - 1 carillon
 - 1 interphone en liaison avec l'entrée de l'immeuble
- Coin à manger:
 - 1 alimentation d'un plafonnier
 - 1 prise sous interrupteur
 - 2 prises triples
- Séjour / Living:
 - 1 alimentation d'un plafonnier
 - 1 prise sous interrupteur
 - 2 prises triples
 - 1 prise TV
 - 1 prise TT
- Cuisine:
 - 1 alimentation d'un plafonnier
 - 2 prises triples entre-meuble cuisine
 - Installation bloc : tous les raccordements nécessaires cuisinière, four, lave-vaisselle, frigo, hotte de ventilation, ainsi que l'éclairage du bloc cuisine
- Chambre parents:
 - 1 alimentation d'un plafonnier schéma 3, situé à l'entrée et au-dessus du lit
 - 1 prise sous interrupteur
 - 2 prises triples
 - 1 prise TV
 - 1 prise TT
- Chambre:
 - 1 alimentation d'un plafonnier
 - 1 prise sous interrupteur
 - 2 prises triples
- Salle de bain:
 - 1 alimentation d'un plafonnier
 - 1 applique avec prise rasoir dans pharmacie
 - 1 prise sous interrupteur

N.B. salles de bains et douches borgnes, équipés d'un ventilateur temporisé commandé par la lumière

- Terrasse / balcon:
 - 1 alimentation murale pour applique ou plafonnier, selon conception architecturale
 - 1 prise murale, étanche.

Généralités

Fait foi le plan du logement établi par le bureau d'étude, toute modification ou complément souhaité fera l'objet d'un décompte

Distribution de chauffage

- Chauffage par sol en basse température
- Un coffret de réglage et de distribution par appartement
- Réglage de la température par thermostat

Appareils sanitaires

- Appareils sanitaires blancs de qualité premier choix
- Robinetterie chromée de premier choix
- Baignoires à murer avec isolation phonique
- Douches à l'italienne
- Lavabos en porcelaine
- 1 armoire à pharmacie par salle d'eau

Budget pour la fourniture des appareils sanitaires

Budget prix expo

- CHF 3'200.00 TTC pour les salles de bains
- CHF 4'200.00 TTC pour les salles de douches
- CHF 2'000.00 TTC pour les wc visite
- CHF 5'200.00 TTC pour les salles de bains avec une douche

Agencement de cuisine

Il est proposé aux preneurs une cuisine exécutée selon un schéma de base s'adaptant au local dans lequel elle sera posée, comprenant :

- Plateau de travail en stratifié (choix de base)
- Plonge et égouttoir en inox avec batterie mélangeuse
- Meuble avec revêtement stratifié faces extérieures (teinte à choix) et faces intérieures en PVC mélaminé lisse ou similaire
- Appareils incorporés, cuisinière avec plaques vitrocéramique et tableau de commande 4 feux, four
- Lave-vaisselle (12 couverts)
- Frigidaire de 250l avec compartiment congélateur
- Hotte de ventilation selon les normes en vigueur

Budget pour les cuisines

- CHF 12'000.00 TTC pour les 3,5 pces
- CHF 15'000.00 TTC pour les 4,5 pces
- CHF 15'000.00 TTC pour les 5,5 pces

Remarques

- Le présent descriptif peut en tout temps être modifié essentiellement dans le sens d'une amélioration lors des choix des matériaux et techniques de mise en œuvre
- Les gaines techniques du chauffage, ventilation et sanitaire ne peuvent être modifiées et/ou déplacées
- Les murs porteurs et sismiques devront être respectés et en aucun cas modifiés et/ou déplacés
- Les machines à laver et séchoirs mentionnés et dessinés sur les plans des appartements ne sont qu'une proposition d'aménagement et ne sont pas compris dans le prix de vente, seuls les raccordements hydraulique et électrique sont compris
- Toutes modifications du présent descriptif devront être approuvées par l'architecte responsable des travaux et le MO qui établiront un décompte de plus ou moins-values
- Délai d'exécution: 3 mois, dès le choix des matériaux et adjudication à l'entreprise (réserve pour délais imposés par le fournisseur)
- Tous les choix : de revêtements (carrelage, parquet), d'appareils et d'accessoires sanitaires, de cuisine, etc. devront impérativement être effectués chez le fournisseur officiel de la promotion.